

Lyon, le 25 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MÉTROPOLE DE LYON FÉDÈRE 12 DE SES COMMUNES AUTOUR DE L'ACCESSIBILITÉ AUX DONNÉES PUBLIQUES ET LANCE L' « OPEN DATA DES COMMUNES »

Dans le cadre de sa politique menée en faveur de l'ouverture des données publiques aux habitants du territoire, la Métropole de Lyon lance « L'Open Data des communes ». Cette démarche collective d'accompagnement est initiée auprès de douze communes volontaires qui souhaitent rendre accessibles aux citoyens davantage de données publiques telles que les équipements collectifs publics implantés sur leurs territoires, les subventions attribuées, les délibérations, les menus de restauration collective...

Investie depuis plus de dix ans dans le développement de l'accès à la donnée, la Métropole de Lyon a la volonté de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, notamment publics, dans l'open data. Après une première expérimentation menée en 2018 avec onze communes du territoire, la Métropole de Lyon s'engage dans une démarche d'accélération de l'open data et fédère 12 communes pour participer à la 1^{ère} édition de l'« Open Data des Communes » : Caluire-et-Cuire, Dardilly, Écully, Lyon, Mions, Rillieux-la-Pape, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Genis-Laval, Saint-Priest, Tassin-la-Demi-Lune, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne.

Afin de lancer officiellement la première promotion annuelle de l'« Open Data des Communes », des représentants de ces collectivités, élus et agents municipaux, ont participé à un événement dédié vendredi 21 janvier dernier.

« Au-delà de l'obligation réglementaire, l'ouverture et l'accès des données publiques et territoriales à chacun est un élément de vitalité démocratique. Que ce soit pour répondre à des usages quotidiens des infrastructures et espaces publics ou bien pour engager une démarche citoyenne ou entrepreneuriale qui répondra, à terme, à un besoin non ou partiellement couvert sur le territoire, la donnée ouverte et accessible est incontournable. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre parti pris pour l'inclusion numérique et la maîtrise des usages à des fins d'émancipation individuelle et collective » souligne **Emeline Baume, 1^{ère} Vice-présidente à la Métropole de Lyon déléguée à l'Économie, l'Emploi, le Commerce, le Numérique et la Commande publique.**

À travers cette initiative, la Métropole de Lyon offre la possibilité aux collectivités de répondre aux obligations légales en matière d'ouverture des données publiques, de contribuer à des politiques territoriales voire nationales ou européennes en partageant de l'information et données et d'exploiter elles-mêmes des données qui nécessitent d'être comparées.

« En plus de l'obligation légale que l'open data représente pour les communes, il s'agit également d'enjeux majeurs pour nos territoires : un enjeu économique pour les entreprises, acteurs actifs de nos communes ; un enjeu de démocratie, car c'est bien la transparence de l'action publique qui permet de nouer une relation de confiance avec les citoyens ; et un enjeu de marketing territorial, en communiquant sur nos atouts » témoigne **Marie-Hélène Mathieu, maire de Saint-Didier au Mont-d'Or.**

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse

Plus concrètement, elle met à disposition **un accompagnement à la fois méthodologique et technologique** avec notamment la plateforme data.grandlyon.com mais également **organisationnel et juridique** d'une année (renouvelé pour les communes qui le souhaitent en 2023 et 2024). Il sera suivi de la mise en place d'un « Comité de Suivi de l'Open Data Territorial » dont l'objectif sera de pérenniser la « dynamique Open data » sur les territoires grâce à des rencontres régulières organisées entre les acteurs.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse